

RÉSULTATS DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 9^E ARRONDISSEMENT DU 22 JUIN 2021

Date: Mardi 22 Juin 2021
Horaire: 19 : 00
Lieu: STARLEAF

- 1** 120 - État spécial 2021 - Affectation des résultats 2020 - Mairie du 9^e Arrondissement
Anne BRAIBANT

ADOPTE A L'UNANIMITE

3 ABSTENTIONS : GÉRARD COLLOMB, BLANDINE REYNAUD ET ALAIN GIORDANO

- 2** 2469 - Convention entre la Ville de Lyon et la Caisse des écoles sur le Programme de Réussite
Educative (PRE) 2021 - Direction de l'Éducation
Yohann PARIS

ADOPTE A L'UNANIMITE

- 3** 2452 – Programmation financière 2021 au titre de la réduction des risques sanitaires et
prévention santé : santé mentale (souffrance psychique), prévention et réduction des risques
liés aux addictions, lutte contre les IST, VIH/sida et hépatites - Attribution de subventions de
fonctionnement à diverses structures pour un montant total de 206 618 euros - Direction du
Développement Territorial
Sylvie FRÉNILLOT

ADOPTE A L'UNANIMITE

- 4** 2403 - Subventions aux associations développant des actions en faveur des personnes en
difficulté (aide alimentaire, accueil de jour, lutte contre l'exclusion et maintien du lien social,
santé/personnes SDF) pour un montant de 1 342 750 euros - Autorisation de signer les
conventions de financement – Action sociale
Sylvie FRÉNILLOT

ADOPTE A L'UNANIMITE

- 5** 2474 - Approbation d'une convention pluriannuelle entre l'ALPIL et la Ville de Lyon - Années
2021 à 2023 - Direction de l'Aménagement urbain
Malika BONNOT

ADOPTE A L'UNANIMITE

- 6** 2453 - Programmation financière 2021 au titre de la politique de la ville - volet habitat et gestion sociale et urbaine de proximité - Attribution de subventions d'investissement et de fonctionnement pour un montant total de 6 000 euros en fonctionnement et de 377 626 euros en investissement - Autorisation pour solliciter des subventions pour un montant total de 20 000 euros auprès de la Métropole de Lyon - Approbation et autorisation de signature des conventions afférentes - Direction du Développement Territorial
Malika BONNOT

ADOPTE A L'UNANIMITE

- 7** 1704 – Avis sur le projet d'arrêté préfectoral de mise à jour du classement sonore des infrastructures routières à Lyon - Direction de l'Ecologie Urbaine
Quentin CARPENTIER

ADOPTE A L'UNANIMITE

- 8** 2507 - Attribution de subventions pour la programmation "Tout l'monde dehors !" 2021 - Approbation de conventions - Direction des Evénements et Animation
Lisa MAMBRÉ

ADOPTE A L'UNANIMITE

- 9** 2505 - Attribution de subventions pour la programmation de la Fête de la Musique 2021 - Approbation de conventions - Direction des Evénements et Animation
Lisa MAMBRÉ

ADOPTE A L'UNANIMITE

- 10** 2483 - Attribution de subventions de fonctionnement à 13 écoles de musique pour un montant global de 69 900 € – enveloppe « fonctionnement école de musique » et Casino - Direction des Affaires culturelles
Lisa MAMBRÉ

ADOPTE A L'UNANIMITE

- 11** 2429 – Attribution de subventions de fonctionnement à 28 associations dans le domaine du cinéma, des écritures et des arts visuels, sur le Fonds d'Intervention Culturel – FIC et Casino pour un montant global de 157 000 €. Approbation d'une convention – Direction des Affaires Culturelles
Lisa MAMBRÉ

ADOPTE A L'UNANIMITE

- 12** 2428 – Attribution de subventions de fonctionnement à 15 associations culturelles du domaine des musiques classiques et contemporaines pour un montant global de 144 000 € – enveloppe « Casino » - Approbation de conventions – Direction des Affaires culturelles
Lisa MAMBRÉ

ADOPTE A L'UNANIMITE

- 13** 2427 – Attribution de subventions de fonctionnement à 22 associations culturelles du domaine des musiques actuelles pour un montant global de 212 000 € - enveloppe FIMA - Approbation de conventions - Direction des Affaires culturelles
Lisa MAMBRÉ

ADOPTE A L'UNANIMITE

- 14** 2423 – Attribution de subventions de fonctionnement à 54 associations dans le domaine du théâtre, sur le Fonds d'Intervention Culturel (FIC) pour un montant global de 382 000 €. Approbation de conventions – Direction des Affaires Culturelles
Lisa MAMBRÉ

ADOPTE A L'UNANIMITE

- 15** 2458 - Attribution de subventions au titre de la promotion des droits et égalités pour un montant de 328 200 euros – Exercice 2021 – Mission égalité et hospitalité
Amaïa SAINZ-RUIZ

ADOPTE A L'UNANIMITE

- 16** 2404 - Subventions aux associations développant des actions auprès des personnes âgées (animation, développement réseaux) pour un montant de 377 760 euros - Autorisation de signer les conventions de financement – Action sociale
Amaïa SAINZ-RUIZ

ADOPTE A L'UNANIMITE

- 17** 2523 - Attribution d'une subvention de 10 000 euros à l'association ACLV pour l'organisation des Championnats de France cyclistes de demi-fond, de la 10e édition du Pignon Fixe Lyonnais et de la Coupe de France féminine et masculine de cyclisme sur piste de l'Union Cycliste International les 11, 12, 13 sept 21 – Direction des Evénements et Animation
Adrien DRIOLI

ADOPTE A L'UNANIMITE

- 18** 2520 - Attribution d'une subvention de 28 000 euros à l'association LYON VTT pour l'organisation de la manifestation « Lyon Free Bike » les 4 et 5 septembre 2021 – Approbation d'une convention mixte - Direction des Evénements et Animation
Adrien DRIOLI

ADOPTE A L'UNANIMITE

- 19** 2519 - Attribution d'une subvention de 20 000 euros à l'association Canoë Kayak Lyon Oullins Mulatière (CKLOM) pour l'organisation de la manifestation « Lyon Kayak », les 18 et 19 septembre 2021. Approbation d'une convention mixte - Direction des Evénements et Animation
Adrien DRIOLI

ADOPTE A L'UNANIMITE

- 20** 2470 - Attribution de subventions exceptionnelles aux clubs sportifs amateurs au titre du dispositif d'aide à la reprise - Approbation de conventions mixte et d'application financière – Direction des Sports
Adrien DRIOLI

ADOPTE A L'UNANIMITE

- 21** 2450 – Attribution de subventions de fonctionnement à des associations dans le cadre du soutien aux initiatives associatives locales et du soutien à des associations de jeunesse pour un montant total de 89 171 euros - Direction du Développement Territorial
Adrien DRIOLI

ADOPTE A L'UNANIMITE

- 22** 2454 - Programmation financière complémentaire au titre de la politique de la ville (volet lien social) pour un montant total de 20 000 euros, ainsi qu'au titre du dispositif "Fonds Associatif Local" (FAL) pour un montant de 31 050 euros - Approbation et autorisation de signature des conventions afférentes – Direction du Développement Territorial
Emmanuel GIRAUD

ADOPTE A L'UNANIMITE